

# LE DEVOIR

## SOCIÉTÉ

Extinction d'espèces: un rapport alarmant, mais à nuancer

B3

## MONDE

*Le Devoir* en Pologne: «Un trou dans la mémoire» du pays

B1

## ACTUALITÉS

Immigration francophone ailleurs au Canada: l'offensive d'Ottawa met de la pression sur le Québec

A3

### III GAZ DE SCHISTE

## Une gazière poursuit Québec

Questerre veut faire lever l'interdiction de fracturation dans les basses terres du Saint-Laurent

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

Après avoir échoué à faire accepter ses projets au Québec, l'industrie du gaz de schiste se tourne vers les tribunaux pour faire reconnaître son droit de mener des forages avec fracturation. L'entreprise albertaine Questerre, qui pilote cette action en justice, soutient d'ailleurs que cette technique est sécuritaire et espère même relancer le développement de la filière dans la province.

Le porte-parole de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ), Éric Tétrault, est formel: l'ancien gouvernement de Philippe Couillard n'avait pas le droit de fermer la porte à la fracturation dans les basses terres du Saint-Laurent. «C'est une décision arbitraire qui a été prise à la dernière mi-

nute, de toute évidence en vue de la campagne électorale. C'est donc une décision d'ordre politique et, pour nous, c'est inacceptable», souligne-t-il en entrevue au *Devoir*.

L'APGQ «soutient» donc l'action en justice que Questerre Energy vient de lancer contre le gouvernement du Québec pour forcer l'annulation des règlements de la Loi sur les hydrocarbures qui interdisent formellement «de procéder à la fracturation dans le schiste», y compris dans les lacs et les rivières. «Questerre considère que l'interdiction de fracturation du schiste n'est nullement justifiée eu égard aux données scientifiques à la disposition du gouvernement», et donc, qu'«elle est arbitraire, discriminatoire et déraisonnable», peut-on lire dans les documents déposés en Cour supérieure le 6 novembre.

L'entreprise rappelle que la Loi sur les hydrocarbures adoptée par le gouvernement Couillard autorise le recours à la fracturation. Qui plus est, la première version de la réglementation, publiée en septembre 2017, ne fermait pas la porte aux projets de gaz de schiste dans les basses terres du Saint-Laurent. Ce n'est qu'en juin dernier que le gouvernement a choisi d'interdire la fracturation dans cette région du Québec, en insistant sur le manque d'«acceptabilité sociale».

Selon les documents déposés en Cour, ce geste équivaut à une «expropriation déguisée» de toutes les entreprises qui détiennent des permis dans les basses terres du Saint-Laurent. «Depuis sept ans, et après plusieurs

VOIR PAGE A 2 : GAZIÈRE

## L'Armistice, 100 ans plus tard



Plus de 70 chefs d'État ont commémoré en grande solennité le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale dimanche, à Paris, avant de se rendre dans l'Est parisien pour participer au Forum sur la paix. En photo (de gauche à droite), le président français, Emmanuel Macron, la chancelière allemande, Angela Merkel, le président russe, Vladimir Poutine, et Justin Trudeau. À lire en page A5 et B1.

YOAN VALAT ASSOCIATED PRESS

### INDEX

Avis légaux..... A4  
Culture..... B7  
Décès..... B4  
Économie..... B1  
Éditorial..... A6  
Grille TV..... B7  
Idées..... A7  
Météo..... B6  
Monde..... B1  
Mots croisés..... B6  
Sports..... B4  
Sudoku..... B6

### III THÉÂTRE

## Magasiner un sens à sa vie

MARIE LABRECQUE  
COLLABORATRICE  
LE DEVOIR



Le centre d'achats, c'est un genre d'obsession chez moi», admet Emmanuelle Jimenez. Non pas que la dramaturge soit une magasineuse compulsive. Mais le lieu la trouble.

L'une de ses pièces précédentes, entendue au Festival du Jamais Lu en 2012, se déroulait à la Plaza Côte-des-Neiges. Pour nourrir sa nouvelle création, *Centre d'achats*, elle a visité ces dernières années quelques temples de la consommation et pris des notes.

Se prenant comme «cobaye», l'auteure de *Du vent entre les dents* a constaté l'effet physique que

cet endroit provoque sur elle. «En général, j'y arrive pimpante, enthousiaste. Avec une quête, comme un personnage. Mais très souvent, je vais en sortir épuisée. Comme si cet endroit m'avait sucé de l'énergie. Comme si j'y avais laissé une partie de moi, de vitalité.» Pour représenter poétiquement le centre commercial, une image lui est vite apparue: le labyrinthe de la mythologie, avec son Minotaure auquel on doit sacrifier un tribut de chair fraîche.

Elle explique cette fatigue par la surabondance de stimulations: «Trop de musique, trop d'objets, trop de couleurs. Tout est saturé. Il y a aussi un bruit de fond, une ventilation omniprésente. Et on est soumis à toutes sortes de messages.»

VOIR PAGE A 2 : SENS



La dramaturge Emmanuelle Jimenez  
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR



## Vivre sa souffrance à travers le magasinage

### SENS

SUITE DE LA PAGE A 1

Lors d'une visite au centre commercial, on est exposé en effet à des slogans publicitaires qui ne nous vendent pas seulement des produits, mais « presque une philosophie, une manière de voir l'existence. C'est un endroit qui est chargé de beaucoup de sens, je trouve. Il m'apparaît assez clairement que le centre d'achats incarne la proposition du capitalisme comme sens à l'existence. À quoi devrais-tu aspirer dans la vie, à quel type de beauté? Tous les grands slogans des marques, si on les sort du contexte commercial, [ce sont des phrases] qu'on pourrait entendre dans un cours de yoga ou de croissance personnelle. C'est l'un des coups de génie du capitalisme ».

### Septuor féminin

La pièce suit sept femmes, la plupart des duos de sœurs ou d'amies (un tandem père-fils a disparu en cours d'écriture) qui charrient, à travers leur magasinage, leurs souffrances: relations familiales, quête d'amour, vieillissement...

Il importait aussi à l'auteure de faire sentir la présence du monde extérieur, un environnement sur lequel déferle le vent. « Et d'une certaine façon, pour moi, c'est ce qui se passe en ce moment: les changements climatiques. Dehors, il y a de la guerre, de la violence. C'est la fin d'un monde. Le centre d'achats est un environnement contrôlé, à l'abri des intempéries, un refuge où on peut rêver. Mais c'est paradoxal, parce que le centre d'achats est un épicerie de la consommation. Et c'est notre modèle économique, social, politique qui est en train de tuer le monde... »

Emmanuelle Jimenez ne voulait surtout pas avoir l'air de mépriser les gens qui fréquentent les centres commerciaux. « Ça ne m'intéresse pas de juger mes personnages. Peut-être qu'un discours un peu social ou politique va ressortir du spectacle, mais ce n'était pas mon intention à la base. » Plutôt de proposer un regard sensible sur la trajectoire des personnages dans un lieu qui les influence.

Afin d'élever ces figures, les actrices sont d'ailleurs habillées par le designer québécois Denis Gagnon. Excusez du peu. « Pour le metteur en scène, Michel-Maxime Legault, c'était très important de faire une proposition théâtrale forte. Afin de donner de l'épaisseur aux dialogues qui sont très au ras des objets et peuvent sembler d'une

### Emmanuelle Jimenez vit une année exceptionnelle, avec quatre créations prévues d'ici le printemps 2019

banalité effrayante. Les costumes imposent une verticalité, une théâtralité aux personnages. » Une manière de rappeler qu'au-dessus du centre commercial, « il y a le ciel, la transcendance. Et en dessous de leurs pieds, les enfers, Hadès. Il s'agit donc de donner toute l'ampleur à ce qu'on peut vivre dans ce lieu. » Après tout, ces femmes ne cherchent pas seulement une pantoufle à bon prix, mais du sens à leur vie...

Le prosaïsme des conversations est également entrecoupé par des chœurs. « Lorsque le chœur apparaît, on bascule dans un niveau de langue beaucoup plus poétique, qui expose une espèce de conscience des personnages sur ce qui est en train de leur arriver. »

### Année exceptionnelle

Emmanuelle Jimenez en est la première étonnée: elle vit une année exceptionnelle, avec quatre créations prévues d'ici le printemps 2019: *Cendres*, une commande de Menka Nagrani; *Bébés*, pour le Nouveau Théâtre Expérimental, dont elle partage la parentalité avec Alexis Martin. Elle sera aussi l'une des neuf plumes féminines qui contribueront au *Strindberg* de L'Opsis. « Souvent, un auteur est produit une fois tous les trois ou quatre ans, et c'est déjà beau. Je ne sais pas [pourquoi] tout s'est enligné cette année. »

Elle tient à rappeler la difficulté des auteurs comme elle, dépourvus de compagnie, donc de structure pour se produire. « Aujourd'hui, les théâtres, même le Théâtre d'Aujourd'hui qui est notre institution de création, n'ont [généralement] pas les moyens de produire seuls une création. Ce qui signifie qu'un auteur doit convaincre non seulement une direction artistique, mais en plus, un metteur en scène qui a une compagnie d'embarquer dans le projet, et de faire la demande de subvention... Alors c'est un double défi. »

### Centre d'achats

Texte d'Emmanuelle Jimenez, mise en scène de Michel-Maxime Legault, avec Anne Casabonne, Marie Charlebois, Marie-Ginette Guay, Johanne Haberin, Tracy Marcelin, Madeleine Péloquin et Danielle Proulx. Une création du Théâtre de La Marée Haute, en coproduction avec le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, du 13 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.



Une dizaine d'entreprises détiennent actuellement un total d'environ 13 000 km<sup>2</sup> de permis d'exploration dans le sud de la province. En photo, un puits de la compagnie albertaine Talisman, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, dans la région de Chaudière-Appalaches.

YAN DOUBLET ARCHIVES LE DEVOIR

## Une action en justice « au nom d'un groupe d'entreprises »

### GAZIÈRE

SUITE DE LA PAGE A 1

études environnementales, l'intention a toujours été de mettre en place des règles pour encadrer la production d'hydrocarbures au Québec. Mais on arrive à la fin du processus, en juin dernier, avec des projets de règlements qui bloquent la production d'hydrocarbures », résume Éric Tétrault.

### 13 000 km<sup>2</sup>

La requête présentée par Questerre précise d'ailleurs que les basses terres « constituent le seul secteur présentant un potentiel gazier commercialement exploitable au Québec ». Le porte-parole de l'APGQ ajoute que « le Québec a potentiellement le deuxième ou le troisième gaz parmi les plus purs au monde. Nous sommes assis sur une ressource de calibre mondial. C'est ce qui explique l'intérêt des entreprises, qui espèrent toujours que ce sera un jour possible d'aller vers la production ».

Selon la plus récente liste du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, une dizaine d'entreprises détiennent actuellement un total d'environ 13 000 km<sup>2</sup> de permis d'exploration dans le sud de la province. Outre Questerre, on compte notamment Repsol Oil & Gas Canada (filiale d'une entreprise espagnole), Suncor, Gastem et Altai Resources. Les permis sont détenus en majorité par des entreprises de l'extérieur du Québec, depuis le rachat de Junex par l'albertaine Cuda Energy.

Questerre pilote donc cette action en justice « au nom d'un groupe d'entreprises pétrolières et gazières du Québec », précise Michael Binnion, qui est à la fois président de l'APGQ et président de Questerre.

Selon l'avocat Jean Baril, spécialiste de la législation environnementale, la victoire de Questerre devant les tribunaux n'est toutefois pas acquise. Il rappelle ainsi que le gouvernement est en droit d'adopter un règlement qui vient « restreindre des activités » qui sont permises par une loi. Or, c'est le cas avec la fracturation, « qui a été interdite précisément dans le schiste, mais qui est permise ailleurs au Québec ».

### Relance gazière

La requête de Questerre n'évoque par ailleurs pas d'éventuelle demande de compensation, si l'interdiction de fracturation devait demeurer en vigueur. Dans les documents de Cour, l'entreprise souligne toutefois qu'elle subit « un préjudice sérieux et irréparable », mais aussi « une perte commerciale qui s'aggrave et un préjudice à sa répu-

tation ». Elle évalue également ses investissements et ceux de ses partenaires à « plus de 160 millions de dollars » depuis 2003.

L'entreprise de Calgary plaide donc pour la relance de la filière du gaz de schiste au Québec, tout en reconnaissant que l'enjeu de la fracturation « a généré une réflexion à travers le Québec ». Selon ce qu'elle souligne, la « sécurité » de son projet de « gaz propre » a été démontrée « par des données scientifiques fiables et objectives ».

Dans le cadre d'un mandat de lobbying inscrit au registre québécois, Questerre plaide d'ailleurs pour le lancement de « projets pilotes » d'exploitation de gaz naturel dans les municipalités désireuses d'« accueillir des projets et qui auront atteint l'acceptabilité locale de leurs autorités et leurs citoyens ». Éric Tétrault, qui est lui-même inscrit comme lobbyiste pour Questerre, souligne que « l'industrie a beaucoup changé ». « Il n'est pas question d'avoir des projets dans des communautés où il n'y aurait pas d'acceptabilité locale », ajoute-t-il.

Selon M. Tétrault, le Québec pourrait non seulement consommer du gaz produit ici, mais aussi en exporter. « Notre gaz serait destiné en bonne partie à l'exportation, pour remplacer du mazout ou du charbon aux États-Unis, en Inde ou en Chine. »

Pour le moment, la totalité du gaz naturel consommé dans la province est importée. Il s'agit bien souvent de gaz de schiste, rappelle Pierre-Olivier Pineau. Selon lui, il y aurait d'ailleurs un « avantage » à produire localement. « On éviterait l'hypocrisie actuelle de dire "pas dans ma cour" tout en continuant à consommer. »

**Le Québec a potentiellement le deuxième ou le troisième gaz parmi les plus purs au monde. Nous sommes assis sur une ressource de calibre mondial. C'est ce qui explique l'intérêt des entreprises, qui espèrent toujours que ce sera un jour possible d'aller vers la production.**

ÉRIC TÉTRAUT





CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Déjeuner-causerie de  
la Série Environnement  
présentée par :



Hydro  
Québec



**Denis Leclerc**  
Président et chef de la  
direction, Écotech Québec



**Kim Thomassin**  
Première Vice-présidente,  
Affaires juridiques et  
Secrétariat, CDPQ  
Membre du Groupe d'experts  
en financement durable du  
Gouvernement du Canada



**Solenne Brouard**  
Présidente et fondatrice,  
Polystyvert



**Sidney Ribaux**  
Cofondateur et directeur  
général, Équiterre

## Changements climatiques: l'économie verte peut-elle combler le retard?

20 novembre 2018 • de 11h45 à 13h45

Avec l'appui de:



INSCRIPTION • CORIM.QC.CA • 514 340-9622

## Violences

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Il se rassemblent à huis clos. Quelques hommes. Quelques femmes. À l'heure convenue, ils se retrouvent dans le confort feutré d'une réunion de conseil d'administration. À tête reposée, sans violence, sans geste désordonné, sans jamais hausser la voix, avec cette langue de bois propre aux grandes organisations bureaucratiques, ils décident de frapper, de congédier, de fermer les usines, de briser des vies, de protéger leurs flux de trésorerie, de continuer d'accumuler, même si la chaîne des opérations économiques ne cesse de dérailler.

« Je suis très fier de ce que nous avons accompli jusqu'ici, et je suis très enthousiaste face à notre avenir »

L'armée ne parle plus depuis longtemps de bombardements, mais de frappes chirurgicales. Habiles dans la litote eux aussi, se prenant d'ailleurs volontiers pour des généraux, les patrons d'entreprise utilisent de jolis mots blanchis à la chaux. Ils parlent de « rationalisation », d'« optimisation », de « plan de redressement ». Puis le bombardement se fait par voie de simple communiqué. Comme chez Bombardier, qui annonce rayer d'un trait de plume la vie de milliers de gens. Encore 5000 personnes renvoyées chez elles. La moitié au Québec.

Cela ne fait pas de bruit, la pointe d'un stylo qui glisse sur le papier. Un tel papier devient pourtant de l'acier qui transperce les chairs et les esprits de ceux qu'il frappe de plein fouet. Mais on feint de l'ignorer.

« Je suis très fier de ce que nous avons accompli jusqu'ici, et je suis très enthousiaste face à notre avenir », écrit le président de Bombardier, Alain Bellemare, qui touche un salaire annuel avant bonis de 13 millions. « Avec les annonces d'aujourd'hui, nous mettons en œuvre les prochaines mesures nécessaires pour concrétiser la pleine valeur du portefeuille de Bombardier. »

Le « vice-président aux relations extérieures » de Bombardier, Olivier Marcil, explique pour sa part qu'il s'agit d'une « initiative de productivité ».

Peut-on imaginer un monde plus gavé de mots creux ? Des milliers d'ouvriers virés, qu'est-ce que cela signifie, au-delà de la langue de bois qu'emprunte l'internationale patronale ?

Pour un licenciement massif, on parle de « cure minceur ». C'est tellement gros que cela en devient grossier. Et gênant. Combien de problèmes de paiements de maison, de divorces, de dépressions, de problèmes sociaux consécutifs à une telle action ? Comment peut-on tourner à ce point au ralenti dans son esprit pour trouver à être fier d'une chose pareille ?

Aux travailleurs, on ne cesse aujourd'hui de répéter, sur le mode des thèmes chers aux gourous de la croissance personnelle, que leur réussite et leur bonheur dépendent d'eux seuls. Souriez, vous obtiendrez de meilleurs résultats au travail ! Adaptez-vous, l'époque est à la flexibilité ! Apprenez à faire la grande roue devant vos malheurs. Sachez vous réinventer. Toute cette littérature joyaliste élude la structure d'un malheur collectif en la réduisant à une stricte affaire de volonté personnelle.

Vivre, manger, s'occuper de sa famille, de ses amis, de ses proches. Aimer. Être aimé. Telle est la volonté du monde entier. L'a-t-on oublié ?

Les patrons tout-puissants du bout de leurs crayons n'auraient donc aucune responsabilité dans les conditions sociales qui sont imposées à la société ? Leurs responsabilités, profondes et meurtrières, se dérobent pourtant sans cesse devant les impératifs supposés du marché. Elles s'évanouissent à la dérobée, derrière des paravents sans cesse renouvelés.

Bombardier, éternel assisté social, a englouti sans garantie 1,3 milliard de dollars de fonds publics, pour voir aussitôt ses patrons s'accorder des émoluments princiers, tandis que la société Airbus s'envolait avec les fruits de cet argent. La Caisse de dépôt et le gouvernement ont envoyé chez Bombardier 3,3 milliards de l'argent des Québécois. Le titre de la compagnie ne cesse néanmoins de fondre comme neige au soleil, tandis que les dirigeants de Bombardier se partagent cette année, à titre personnel, des profits d'environ 78 millions de dollars, selon les calculs de Michel Girard, du *Journal de Montréal*.

Le résultat de tout cet argent gaspillé est évident, éclatant. Personne n'en est dupe. Mais les responsables de ce gâchis ne se démontent pas pour autant. Ils réclament même que le nouveau premier ministre, M. François Legault, continue de jouer dans ce mauvais théâtre.

Il faut se donner la peine d'entendre Dominique Anglade, ex-présidente de la CAQ devenue ex-ministre du PLQ, continuer de clamer en entrevue, sans remords, que c'est encore et toujours au gouvernement de jouer l'éternel soutien pour une entreprise comme Bombardier, pourtant assistée et biberonnée comme nulle autre.

« C'est au gouvernement de s'asseoir avec l'entreprise, s'asseoir avec le secteur et trouver des solutions. Nous [quand nous formions le gouvernement], nous en avons trouvé, des solutions », dit Dominique Anglade. Il est pourtant facile de montrer, par le simple récit des événements, comment cette opération s'est accomplie, et en quoi ses résultats, moins d'un an plus tard, diffèrent de ce qui devait arriver comme redressement selon ces gens-là.

Devant ce désastre social et économique, l'hypocrisie sociale des classes dirigeantes demeure affligeante. La médiocrité assumée de leur ambition personnelle n'arrange rien, il est vrai. Ces gens-là s'adorent sans limites, au point d'oublier la réalité du monde dont ils fixent les horloges.

Le discrédit des responsables politiques dans ce dossier, alimenté par leur incapacité évidente à proposer quelque perspective que ce soit pour se sortir de leur modélisation de la seule loi que respectent désormais les multinationales : tout ce qui est permis est prescrit.



Au cabinet du ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, on assure que le Québec continuera de déployer des efforts pour attirer les francophones, mais on souligne qu'il est déjà bien outillé.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

### III IMMIGRATION

## L'offensive d'Ottawa met de la pression sur le Québec

Le fédéral va dépenser 50 millions pour attirer l'immigration francophone dans le ROC

LISA-MARIE GERVAIS  
LE DEVOIR

L'offensive d'Ottawa pour attirer des immigrants francophones dans le reste du Canada pourrait forcer le Québec à faire de même s'il ne veut pas se faire damer le pion par les autres provinces.

Mercredi, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait consacrer près de 50 millions de dollars, déjà prévus au budget, à la création d'un guichet unique de services « pré-arrivée » pour les futurs immigrants francophones et au soutien des organismes de francisation et d'intégration dans les provinces autres que le Québec. L'objectif est d'atteindre la cible de 4,4 % d'immigrants parlant français d'ici 2023, selon le Plan d'action visant à accroître l'immigration francophone au Canada. Le nombre annuel d'immigrants économiques d'expression française dans le reste du pays augmente en effet à pas de tortue. En 15 ans, il est passé de 850 à 2400.

« Le gouvernement [Legault] devrait faire davantage, non pas uniquement pour la sélection mais pour l'intégration de l'immigration francophone », a soutenu Marie-Thérèse Chicha, professeure à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal et spécialiste des questions d'immigration et d'emploi. « Si on va chercher et sélectionner ces immigrants et qu'on ne les intègre pas bien au marché du travail, c'est là qu'ils vont vouloir aller dans les autres provinces. » Mme Chicha rappelle qu'à l'heure actuelle, les pires taux de chômage chez les immigrants sont ceux des personnes venues d'Afrique francophone et du Maghreb, qui parlent pourtant français à leur arrivée.

#### Problème d'attraction

Le Québec a de plus en plus de difficulté à attirer les immigrants francophones. Au cours des cinq dernières années, leur proportion est passée de 62 % à 42 %, une diminution qui peut néanmoins s'expliquer par l'arrivée en grand nombre de réfugiés syriens en 2016 et en 2017. Mais même en s'intéressant à la catégorie des immigrants économiques, sélectionnés sur la base de leur connaissance du français, on constate qu'ils sont de moins en moins nombreux à parler la langue de Molière en arrivant au Québec, soit 67 % en 2012, en baisse à 53 % en 2016. On est loin de la cible de 85 % que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion s'était fixée.

**Le gouvernement [Legault] devrait faire davantage, non pas uniquement pour la sélection mais pour l'intégration de l'immigration francophone. [...] Si on va chercher et sélectionner ces immigrants et qu'on ne les intègre pas bien au marché du travail, c'est là qu'ils vont vouloir aller dans les autres provinces.**

MARIE-THÉRÈSE CHICHA



Pour Mía Homsy, directrice de l'Institut du Québec, le Québec devra faire mieux, notamment en améliorant sa nouvelle déclaration d'intérêt, un système de sélection qui remplace celui du « premier arrivé premier servi » pour les travailleurs qualifiés qui veulent immigrer. « On essaie de faire comme le fédéral, mais on a de la misère à mettre [la déclaration] en œuvre en raison de problèmes techniques. Tout le monde le sait au gouvernement. Va falloir régler ça », souligne-t-elle.

Si l'offensive du fédéral est certainement « un incitatif » pour le Québec à mettre des structures en place pour mieux intégrer les immigrants, Martin Pâquet, historien et titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord, se demande toutefois à quel point cela est une priorité pour le nouveau gouvernement caquiste. « Ce sont des gens qui s'intéressent à la dimension économique, mais on dirait que pour ce qui est de la culture, de l'éducation, l'intérêt est un peu moins présent. J'espère que je me trompe. »

Au cabinet du ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, on assure que le Québec continuera de déployer des efforts pour attirer les francophones, mais on souligne qu'il

42 %

C'est la proportion de francophones que le Québec a attirés ces cinq dernières années.

53 %

C'est la proportion d'immigrants économiques d'expression française arrivés au Québec en 2016.

85 %

C'est la proportion d'immigrants d'expression française que cible le gouvernement du Québec.

est déjà bien outillé. « Le Québec dispose déjà d'un vaste réseau de partenaires en francisation et en intégration qui font le travail dont il est question dans l'annonce du fédéral. Nous avons aussi un réseau de partenaires à l'étranger et des services en ligne », a indiqué Marc-André Gosselin, attaché de presse du ministre Simon Jolin-Barré. Ce dernier est d'ailleurs déjà entré en contact mardi avec son homologue fédéral, Ahmed Hussen, et le ministre des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, pour travailler sur certains dossiers.

# A 4 | AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## Appel d'offres

### Montréal

Avis est donné qu'une **assemblée extraordinaire** du conseil d'agglomération aura lieu :

Date **le jeudi, 29 novembre 2018, à 19 h**  
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

L'assemblée extraordinaire du **29 novembre 2018** portera sur l'adoption du budget 2019 de la Ville (volet agglomération), sur l'adoption du PTI 2019-2020-2021 de la Ville (volet agglomération), sur l'approbation du budget 2019 et du Programme d'immobilisations 2019-2028 de la Société de transport de Montréal et l'approbation des budgets 2019 de certaines sociétés paramunicipales.

Vous pouvez noter que la période de questions et les délibérations du conseil à ces assemblées porteront exclusivement sur ces sujets, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter 1 heure avant le début de chaque assemblée au **rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est** pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est, 30 minutes avant le début de chaque assemblée. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 12 novembre 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## Avis public

### Montréal

**AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DU QUÉBEC**

3<sup>e</sup> avis

Avis est donné qu'aux dates ci-après mentionnées, la Ville a approuvé la description des immeubles suivants, lesquels forment des rues, ruelles, voies ou places, afin d'en devenir propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec :

- Une partie du lot 1 998 994 du cadastre du Québec, d'une superficie de 546,5 m<sup>2</sup>, située dans le quadrilatère délimité par les rues Lajeunesse, Fleury Est, Berri et Prieur Est, dans l'arrondissement d'Ahuñtic-Cartierville (DA186896026 – 25 septembre 2018)

- Le lot 4 140 408 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère délimité par l'avenue Laporte, les rues Saint-Jacques, Agnès et la place Guay, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (DA186896021 – 25 septembre 2018)

- Le lot 1 490 407 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère délimité par les rues Verville, De Beauharnois Ouest, le boulevard Crémazie Ouest et l'avenue du Parc, dans l'arrondissement d'Ahuñtic-Cartierville (DA186896023 – 26 septembre 2018)

- Les lots 1 881 148 et 2 507 510 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par les rues Théodore, Ontario Est, Claire et de Rouen, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (DA186896027 – 26 septembre 2018)

- Le lot 1 202 413 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère délimité par les rues Berri, Roy Est, Rivard et l'avenue Duluth Est, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (DA186896028 – 26 septembre 2018)

- Les lots 1 706 402, 1 706 404 et 1 706 439 du cadastre du Québec, situés au nord-ouest de la rue Saint-Jacques, entre les avenues Ouellette et Durancœur, dans l'arrondissement de Lachine (DA186896025 – 26 septembre 2018)

- Le lot 6 060 073 du cadastre du Québec, situé dans le quadrilatère délimité par les rues Chambord, des Carrières, De Normanville et par le boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (DA186896029 – 26 septembre 2018)

Les propriétaires des immeubles expropriés en vertu de l'article 192 peuvent réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande des propriétaires ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (RLRQ, chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Cet avis est le troisième de trois que la Ville est tenue de publier.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## Appel d'offres

### Montréal

Avis est donné qu'une **assemblée extraordinaire** du conseil municipal aura lieu :

Date **le mercredi 28 novembre 2018, à 9 h 30**  
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

L'assemblée extraordinaire du **28 novembre 2018** portera sur l'adoption du budget 2019 de la Ville (volet ville centrale) et l'approbation des budgets 2019 de certaines sociétés paramunicipales ainsi que sur l'adoption du PTI 2019-2020-2021 de la Ville (volet ville centrale).

Vous pouvez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil municipal porteront exclusivement sur ces sujets, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter 1 heure avant le début de chaque assemblée au **rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est** pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est, 30 minutes avant le début de chaque assemblée. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

#### SERVICE DE HALTE-GARDERIE

La Ville de Montréal offre un service de halte-garderie temporaire lors des périodes de questions, soit entre 9 h 30 et 12 h 30. Ce service gratuit est disponible sans réservation et offert par des éducatrices et éducateurs professionnels bilingues (français/anglais).

À leur arrivée, les parents devront remplir un court formulaire afin d'encadrer la sécurité alimentaire, l'accès à l'enfant et s'assurer du bien-être de ce dernier. Le parent devra également prévoir les aliments, les couches et les crèmes au besoin.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Vous pouvez noter que la période de questions et les délibérations du conseil à ces assemblées porteront exclusivement sur ces sujets, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter 1 heure avant le début de chaque assemblée au **rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est** pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est, 30 minutes avant le début de chaque assemblée. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

## CENTRE MULTIFONCTIONNEL Francine-Gadbois

### APPEL D'OFFRES CMF-2018-01

Le Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois demande des soumissions pour :

**Gestion de bâtiment et entretien des améliorations**

**Fin des soumissions : Le vendredi 23 novembre 2018, à 11 HEURES**

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par le Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois à Boucherville et distribués par le site Internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

**On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du VENDREDI 9 novembre 2018 sur le site Internet du SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Pour toute information, veuillez composer le (514) 856-6600.**

Chaque soumission doit être remise en main propre au bureau du Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois, situé au 1075 Lionel-Daunais, Boucherville, avant **11H LE VENDREDI 23 novembre 2018**, dans une enveloppe scellée portant l'inscription « CMF-2018-01, Appel d'offre Gestion du bâtiment et entretien des améliorations », ainsi que les coordonnées de la compagnie soumissionnaire.

Prendre note que les soumissions ne seront pas ouvertes publiquement.

Le Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Le Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Pauline Turcotte au (450) 449-2800, poste 1.

Fait à Boucherville ce 8 novembre 2018.

Pauline Turcotte  
Directrice générale  
[centremultifonctionnel@boucherville.ca](mailto:centremultifonctionnel@boucherville.ca)

## Appel d'offres

### Montréal

Direction générale adjointe  
– Services institutionnels  
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13h30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

#### Catégorie : Biens et services

##### Appel d'offres : 18-16912

**Descriptif :** Appel d'offres pour l'octroi d'un contrat pour l'utilisation d'une solution logiciel – service (SaaS) en infonuagique de gestion de santé et sécurité au travail (SST)  
**Date d'ouverture :** Le jeudi 20 décembre 2018  
**Dépôt de garantie :** Aucun  
**Renseignements :** Robert Normandeau, agent d'approvisionnement  
**Courriel :** [robert.normandeau@ville.montreal.qc.ca](mailto:robert.normandeau@ville.montreal.qc.ca)  
**Visite obligatoire :** Non

##### Appel d'offres : 18-17113

**Descriptif :** Acquisition d'abris d'urgence pour le Service de sécurité incendie de Montréal  
**Date d'ouverture :** Le jeudi 13 décembre 2018  
**Dépôt de garantie :** Aucun  
**Renseignements :** Andres Larmat, agent d'approvisionnement  
**Courriel :** [andres.larmat@ville.montreal.qc.ca](mailto:andres.larmat@ville.montreal.qc.ca)  
**Visite obligatoire :** Non

##### Appel d'offres : 18-17384

**Descriptif :** Acquisition de camions échelles à plate-forme, de configuration compacte et d'une portée verticale de 100 pieds  
**Date d'ouverture :** Le jeudi 13 décembre 2018  
**Dépôt de garantie :** 1% (cautionnement et/ou chèque visé)  
**Renseignements :** Renée Veillette, agent d'approvisionnement  
**Courriel :** [rveillette@ville.montreal.qc.ca](mailto:rveillette@ville.montreal.qc.ca)  
**Visite obligatoire :** Non

#### Catégorie : Services professionnels

##### Appel d'offres : 18-17192

**Descriptif :** Services professionnels pour effectuer des études de caractérisation environnementale des sols, des études géotechniques et de la conception de chaussées dans le cadre de la réalisation de projets d'infrastructures pour les services et arrondissements de la Ville de Montréal

**Date d'ouverture :** Le jeudi 13 décembre 2018

**Dépôt de garantie :** Aucun  
**Renseignements :** Matthieu Crêteau, agent d'approvisionnement,  
**Courriel :** [matthieucroteau@ville.montreal.qc.ca](mailto:matthieucroteau@ville.montreal.qc.ca)  
**Visite obligatoire :** Non

##### Appel d'offres : 18-17314

**Descriptif :** Services professionnels pour la surveillance des travaux de modernisation et réfection de l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds  
**Date d'ouverture :** Le jeudi 13 décembre 2018  
**Dépôt de garantie :** Aucun  
**Renseignements :** Pierre Lallier, agent d'approvisionnement,  
**Courriel :** [pierre.lallier@ville.montreal.qc.ca](mailto:pierre.lallier@ville.montreal.qc.ca)  
**Visite obligatoire :** Facultatif  
**Documents :** Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 12 novembre 2018

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## Parc Jean-Drapeau

### APPEL D'OFFRES

#### 20181143PUBCO

##### PAMV phase 1 – Achat et installations de neufs (9) tours à délais

Les documents de cet appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 12 novembre 2018 en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Louise Vinh à l'adresse : [lvinh@parcjeandrapeau.com](mailto:lvinh@parcjeandrapeau.com).

## Appel d'offres

### Montréal

Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction de la gestion des projets immobiliers

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 5985

**Descriptif :** Chalet du parc Jeanotte (4224), rue Laplante, Lasalle, Montréal. Divers travaux d'amélioration et d'adaptation reliés à l'accessibilité  
L'ouverture des soumissions prévue pour le 22 novembre, est devancée au 20 novembre, à 13 h 30, au Service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6. Fait à Montréal, le 12 novembre 2018.

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## Appel d'offres

### Montréal

Service de l'eau  
Direction des réseaux d'eau (DRE)  
Section de l'Optimisation du Réseau

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** 10286

**Descriptif :** Construction de chambres de vannes et de mesure, ville de Dollard-des-Ormeaux  
**Date d'ouverture :** Mardi le 4 décembre 2018  
**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : Jean L. Lamarre, appelsdoffres.infos.dgsre@ville.montreal.qc.ca

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du lundi 12 novembre 2018.

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## Appel d'offres

### Montréal

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal  
Direction aménagement des parcs et espaces publics

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** 17-6991

**Descriptif :** Parc Frédéric-Back - Aménagement du Bois Sud et de la Boucle Jarry Est

**Date d'ouverture :** 29 novembre 2018

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : [appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca](mailto:appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca)  
**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 12 novembre 2019.

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 16 novembre à 16h00, à l'adresse courriel suivante : [appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca](mailto:appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca).

**Les visites auront lieu :** du 19 au 22 novembre entre 8h00 et 15h30 avec un arrêt entre 12h00 et 13h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de 150383 Canada Inc. Avis est par les présentes donné que la faillite de 150383 Canada Inc. est survenue le 5 novembre 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 novembre 2018 à 9h00, au bureau du syndic, 210-5000 Jean-Talon O., Montréal, Québec.

**DEVLETIAN & ASSOCIÉS INC.** Syndic autorisé en insolvabilité

Jerry J. Devletian  
C.P.A. C.I.P.P. S.A.I.  
210-5000 Jean-Talon O.,  
Montréal Québec H4P 1W9  
Téléphone: (514) 777-8888

## Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Adoptez un mode de vie sain  
Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mangeant sainement, en restant actif et en surveillant vos chiffres (tension artérielle, glycémie, cholestérol et poids).

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le [www.alzheimer.ca](http://www.alzheimer.ca) ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.  
Société Alzheimer



## Communauté métropolitaine de Montréal

AVIS

Le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, à son assemblée ordinaire tenue le 5 novembre 2018, a adopté les règlements suivants :

« Règlement numéro 2018-74 modifiant le règlement numéro 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal » ;

« Règlement numéro 2018-75 modifiant le Règlement intérieur numéro 2001-2 de la Communauté métropolitaine de Montréal ».

Ces règlements entrent en vigueur aujourd'hui, date de leur publication et sont accessibles sur le site Internet de la

## EN BREF

## Chapelle ardente pour Bernard Landry à Montréal

Les Québécois pourront rendre un ultime hommage à l'ancien premier ministre Bernard Landry lors d'une chapelle ardente organisée lundi à la basilique Notre-Dame de Montréal, de 10 h à 18 h. Des funérailles nationales auront lieu le lendemain, mardi, toujours à la basilique, à 14 h. Samedi, des Québécois ont déjà pu venir saluer l'homme politique lors d'une chapelle ardente au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Toute la journée, dignitaires et citoyens ont défilé devant le cercueil recouvert du fleurdelisé, avant de présenter leurs condoléances aux proches du disparu, sa veuve, Chantal Renaud, et ses trois enfants, Julie, Philippe et Pascale, nés d'une union précédente avec la juge Lorraine Laporte, décédée en 1999.

Le Devoir

## Jean Bienvenue, ancien ministre libéral, s'éteint

Ancien ministre libéral sous la gouverne de Robert Bourassa, Jean Bienvenue est décédé le 13 octobre à l'âge de 90 ans au Domaine Saint-Dominique de Québec, a rapporté dimanche le Groupe Capital Médias. Son avis de décès n'a été publié que la semaine dernière sur différents sites de nécrologie. Né en juin 1928, M. Bienvenue a étudié à l'Université Laval avant d'être admis au Barreau de Québec en juin 1952. Il a fait partie de nombreux cabinets juridiques. Il a été un associé de l'ancien premier ministre Jean Lesage, selon le site de l'Assemblée nationale du Québec. Entre 1960 et 1966, il prend peu à peu du galon, devenant tour à tour procureur de la couronne à Québec, procureur en chef, assistant-procureur général adjoint et enfin procureur spécial du ministre de la Justice du Québec.

La Presse canadienne

## Otterburn Park : opposition à une tour de télécommunication

OTTERBURN PARK — Une manifestation a eu lieu dimanche après-midi à Otterburn Park contre l'installation d'une tour de télécommunication dans un quartier résidentiel. Parmi les citoyens mobilisés contre ce projet du géant canadien Telus figure le chanteur Matt Laurent, qui a rallié d'autres artistes à la cause, tels que Jonas et Bruno Pelletier. Les autorités municipales s'opposent également à cette tour, qui s'élèverait à une hauteur de 40 mètres et dont la construction a été mise sur la glace en raison de démarches judiciaires. Une pétition en ligne intitulée « Non à la tour Telus à Otterburn Park » soulève des préoccupations quant à la dépréciation de la valeur mobilière des propriétés avoisinantes, de même que pour la santé des résidents en raison de l'exposition aux champs électromagnétiques.

La Presse canadienne

## Les leaders mondiaux célèbrent l'Armistice à Paris

Le président français, Emmanuel Macron, dénonce une paix en danger

LAURENCE BENHAMOU  
FABIEN ZAMORA  
À PARIS  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Plus de 70 chefs d'État et de gouvernement, dont les présidents américain et russe, ont commémoré en grande solennité le centenaire de l'armistice dimanche à Paris, l'occasion pour Emmanuel Macron de dénoncer le nationalisme cher à Donald Trump.

Plusieurs chefs d'État ont profité de cette journée symbolique pour mettre en garde contre les risques de guerre, ravivés selon eux par la remise en cause croissante du modèle multilatéral, socle des relations internationales depuis l'après-guerre.

Sur la tombe du Soldat inconnu de la Grande Guerre, Emmanuel Macron, grand ordonnateur de cette commémoration hors-norme, a mis en avant le patriotisme et dénoncé le « nationalisme », dont se réclame Donald Trump, principal contempteur de l'ordre mondial multilatéral.

« Le patriotisme est l'exact contraire du nationalisme. Le nationalisme en est sa trahison », a affirmé le président français pendant la cérémonie solennelle dimanche matin, point d'orgue pour Emmanuel Macron après une semaine de commémorations en France.

Sous une pluie fine, Donald Trump, Angela Merkel, Vladimir Poutine, Benjamin Netanyahu, Recep Tayyip Erdogan, Justin Trudeau, Mohammed VI se sont réunis sous l'Arc de triomphe, en haut de la célèbre avenue des Champs-Élysées, sous lequel gît le soldat inconnu et brûle perpétuellement la flamme du souvenir, rappelant l'ampleur d'un conflit aux 18 millions de morts.

Après les honneurs militaires, le célèbre violoncelliste Yo-Yo Ma a joué du Bach, des lycéens ont lu des témoignages de 1918 et la chanteuse béninoise Angélique Kidjo a chanté en hommage aux troupes coloniales, avant qu'Emmanuel Macron ne conclue en ravivant la flamme.

« C'est une très belle cérémonie, très émouvante », a commenté au côté de son fils de 3 ans Jessie Rumbaugh, 25 ans, originaire de l'Idaho aux États-Unis, venue spécialement pour le centenaire, célébré aussi en d'autres points du globe, comme en Australie, en Inde ou à Londres.

« Mon grand-père a fait la Première Guerre mondiale », expliquait non loin Nevan Lancaster, Néo-Zélandais de 47 ans. « Il est mort quand j'avais 8 ans. Je suis là pour lui. »

Après un déjeuner au palais de l'Élysée (au cours duquel Donald Trump et Vladimir Poutine ont eu un échange informel assez long sur les dossiers diplomatiques mondiaux), les dirigeants se sont rendus dans l'Est parisien pour participer au Forum sur la paix, deuxième temps fort de cette journée et nouvelle occasion pour le camp du multilatéralisme de dire le mal qu'il pense des vents nationalistes qui soufflent un peu partout sur le monde.

Mais cela sans Donald Trump, qui lui est allé au cimetière américain de Suresnes, en banlieue parisienne, pour



rendre hommage à ses concitoyens tombés au champ de bataille, au lendemain d'un rendez-vous manqué à Bois Belleau, haut lieu de la mémoire militaire américaine pendant la Première Guerre mondiale.

Le déplacement du président à ce lieu de mémoire avait été annulé à cause de la météo empêchant l'hélicoptère présidentiel de voler, suscitant de vives critiques aux États-Unis. Sous la pluie, le locataire de la Maison-Blanche a « rendu hommage » dimanche aux « courageux Américains qui ont donné leur dernier souffle », avant de regagner l'aéroport dans l'après-midi.

## Envers et contre Trump

Auparavant, environ 1500 personnes s'étaient réunies dans le calme à Paris pour dénoncer sa présence. En revanche, incident notable et rarissime, trois militantes Femen ont réussi dimanche matin à forcer la sécurité sur les Champs-Élysées pour s'approcher du convoi de Donald Trump, avant d'être interpellées.

« La sécurité du cortège et du président des États-Unis n'a été en rien menacée », a assuré le ministre français de l'Intérieur, Christophe Castaner, alors que le dispositif de sécurité était très important, avec quelque 10 000 membres des forces de l'ordre déployés. La dernière fois que Paris a accueilli autant de dignitaires remonte au 11 janvier 2015, après les attentats islamistes contre *Charlie Hebdo* et le magasin juif Hyper Cacher.

Au Forum pour la paix, dans une ambiance à mi-chemin entre un Forum de Davos et un sommet de la COP, plusieurs des plus fervents défenseurs de l'ordre multilatéral ont plaidé *pro domo* devant une assistance globalement acquise, regroupant chefs d'État, organisations internationales et membres de la société civile.

Ils ont multiplié les mises en garde, car si multilatéralisme et coopération offrent selon eux paix et progrès, nationalisme et unilatéralisme n'apporteraient que guerre et malheur.

« Bien des éléments aujourd'hui me semblent emprunter et au début du XX<sup>e</sup> siècle, et aux années 30, lais-

sant craindre un engrenage invisible », a jugé António Guterres, le secrétaire général de l'ONU.

« Nous voyons bien que la coopération internationale, un équilibre pacifique entre les intérêts des uns et des autres, et même le projet européen de paix sont de nouveau remis en question », a affirmé M<sup>me</sup> Merkel.

Le président kenyan, Uhuru Kenyatta, a déploré « cette tendance d'un nombre croissant de pays au repli au lieu de chercher ensemble des solutions aux problèmes ».

« Nous sommes fragilisés par les retours des passions tristes, le nationalisme, le racisme, l'antisémitisme, l'extrémisme, qui remettent en cause cet horizon que nos peuples attendent », a prévenu M. Macron.

Dans la foule des Champs-Élysées, le Néo-Zélandais Nevan Lancaster ne dit pas autre chose : « Nous entrons dans un futur plus incertain. Je ne pense pas qu'après 70 ans de paix, nous en aurons 70 de plus. »

Justin Trudeau, Mohammed VI, Donald Trump, Angela Merkel, Emmanuel Macron et Vladimir Poutine étaient parmi les chefs d'État réunis à Paris pour célébrer le centenaire de l'Armistice.

LUDOVIC MARIN  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

## Une foule compacte rassemblée à Ottawa pour la cérémonie du jour du Souvenir

Des chefs spirituels ont réfléchi dimanche aux horreurs de la Première Guerre mondiale tout en appelant à un monde de tolérance et de paix alors que des milliers de Canadiens ont bravé le froid mordant pour honorer ceux qui se sont battus pour défendre de tels idéaux. À Ottawa, le soleil plombait sur les gens rassemblés autour du Monument commémoratif de guerre, à Ottawa, lors de la cérémonie pour commémorer la « guerre pour mettre fin à toutes les guerres », dont les hostilités ont pris fin il y a exactement 100 ans. Le lien entre le passé et l'avenir était bien présent lors des commémorations, alors que le Canada et plusieurs autres pays s'inquiètent que les dures leçons apprises il y a un siècle soient oubliées.

À Montréal, le bruit de canons a retenti lourdement alors que des Montréalais se sont rassemblés sur la place du Canada au centre-ville. Les anciens combattants présents dans la foule ont fait leur salut pendant qu'un orchestre interprétait l'hymne national, et des dignitaires ont lu des prières et des poèmes en hommage aux Canadiens morts dans des conflits armés.

La Presse canadienne

lotoquebec.com

LOTTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2018-11-10

649 06 09 16 49 compl. 20 31 41

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 10390161-06

Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 \$

Quebec 01 05 21 23 compl. 24 29 47

Extra 7471489

Résultats des tirages du : 2018-11-09

LOTTO MAX Résultats complets sur lotoquebec.com

Prochain gros lot (approx.) : 55 000 000 \$ + MAXMILLIONS 12 lots de 1 million \$ (approx.) 9573831

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

cira SOLUTIONS SANTÉ

Êtes-vous un médecin expérimenté et intéressé par le domaine des expertises médicales?

Nous sommes un fournisseur national d'évaluations et recherchons des médecins qualifiés pour soutenir notre croissance. Profitez d'un volume prévisible de demandes et de la toute dernière technologie pour la gestion des dossiers. Nous planifions vos examens, gérons les documents médicaux et soutenons l'assurance de la qualité pour les rapports financiers.

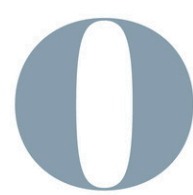
Envoyez votre curriculum vitae en toute confiance à : [expertises@cirasante.ca](mailto:expertises@cirasante.ca)

1 855 281 7997

[cirasante.ca](http://cirasante.ca)

## III VALEURS MOBILIÈRES

## Un dangereux corset



MANON CORNELLIER



Ottawa pourra aller de l'avant avec son projet d'Autorité canadienne de réglementation des marchés des valeurs mobilières. Parce que le régime proposé est coopératif et volontaire et que le fédéral s'y donne un rôle complémentaire à celui des provinces. C'est du moins l'avis rendu vendredi par la Cour suprême du Canada. Déclarer le projet fédéral constitutionnel ne règle toutefois rien des problèmes qu'il soulève ni des dangers qu'il pose.

Le projet piloté par Ottawa, cinq provinces et un territoire prétend être fondé sur la coopération, mais son véritable objectif est d'en arriver à un régime uniforme pour tout le pays et, par conséquent, de supplanter la coopération, très fructueuse, qui existe déjà entre les autorités en valeurs mobilières des provinces, dont le Québec.

Le fédéral caresse ce rêve depuis les années 1930, mais il s'est toujours heurté à un obstacle de taille: la compétence provinciale exclusive en matière de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Ottawa est responsable en revanche de la prévention et de la gestion des risques systémiques de ce marché à

l'échelle canadienne.

Le gouvernement Harper a tenté d'aller plus loin, mais la Cour suprême l'a rappelé à l'ordre en 2011, en précisant cependant que pourrait être constitutionnel un régime dit coopératif où les provinces et le fédéral se chargeraient chacun de ce qui relève de leur compétence. Ottawa a aussitôt revu son projet, soutenu par l'Ontario, qui aspire depuis toujours à être le centre nerveux du marché financier canadien.

Le projet examiné par la Cour prévoit une loi provinciale et territoriale type, une loi fédérale complémentaire, un organisme national de réglementation surveillé par un conseil composé de ministres des gouvernements participants. Pour justifier cet effort, le fédéral et l'Ontario soutiennent depuis toujours qu'un organisme unique serait plus efficace, réduirait le coût du capital, faciliterait la représentation canadienne sur la scène internationale et favoriserait l'harmonisation des règles. Aucune étude d'impact indépendante n'a été soumise en appui à ces arguments.

.....

Or, depuis le tournant des années 2000, les autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) collaborent de façon continue pour harmoniser leurs règles. Malgré leur préférence pour un organisme canadien unique, l'OCDE et le FMI ont évalué favorablement ce régime, dont ils ont reconnu les progrès. Les ACVM ont en particulier coopéré pour créer un système de passeport qui, depuis 2009, permet aux entreprises d'avoir accès aux marchés des valeurs mobilières de tout le pays en passant uniquement par l'ACVM de leur province.

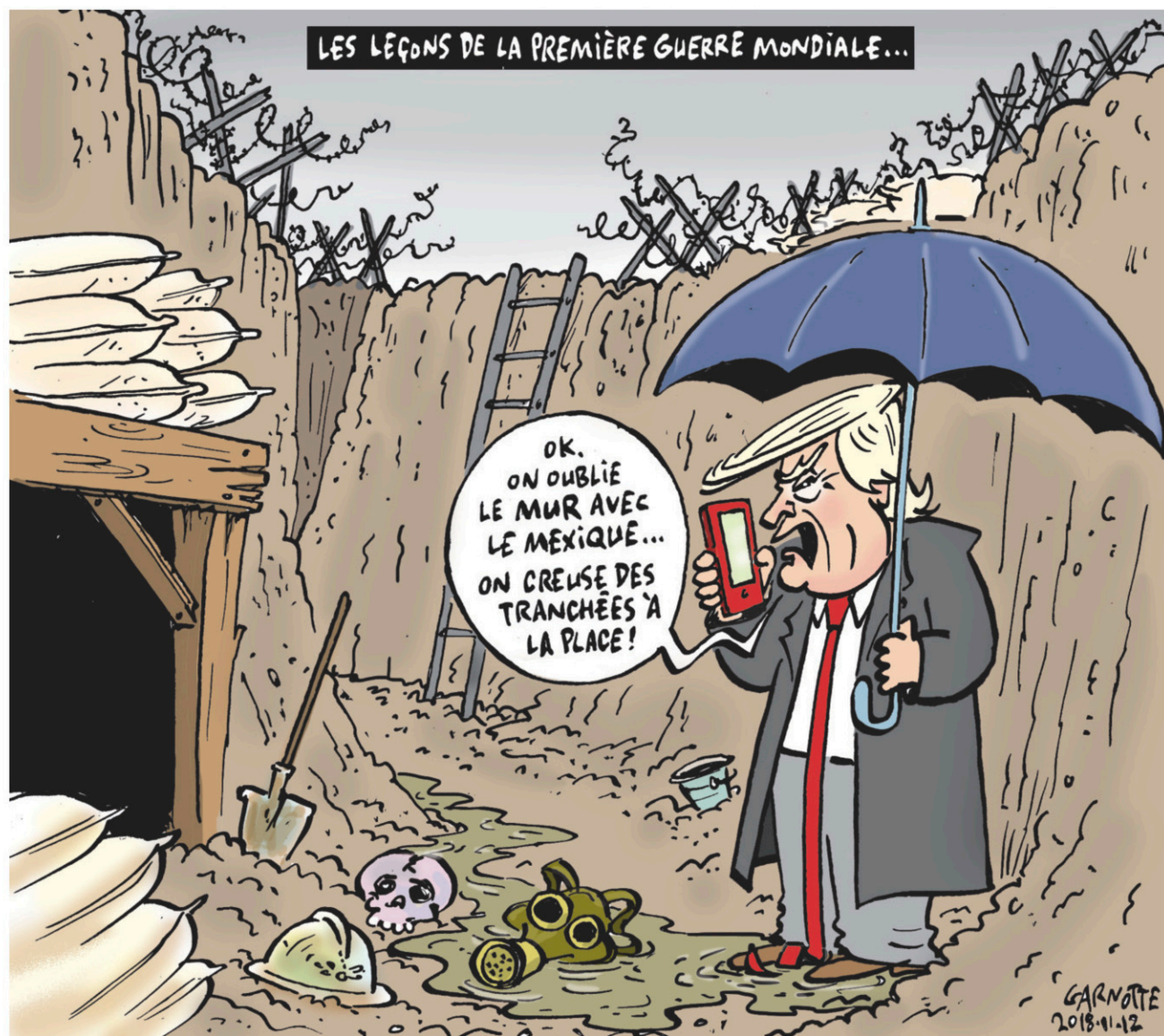
Une province a fait bande à part: l'Ontario. Et en boudant le système de passeport, elle a freiné la pleine harmonisation interprovinciale des règles, un état de fait qu'elle utilise pour demander un organisme canadien (lire torontois) unique. C'est d'ailleurs à Toronto qu'Ottawa a prévu l'installer.

Le refus catégorique du Québec de s'associer à ce projet est plus que justifié, tout comme sa volonté de renforcer son Autorité des marchés financiers. Se contenter d'un bureau satellite équivaudrait à céder un de ses pouvoirs en plus de rendre impossible la prise en compte des besoins particuliers de ses entreprises. Cela entraînerait la perte d'une précieuse expertise financière et des emplois qui s'y rattachent.

Le danger pour les provinces non participantes est qu'à moyen terme, elles soient entraînées malgré elles dans ce mouvement de centralisation à cause du poids financier du nouveau système et d'éventuelles pressions du marché. Ce qui est fort probable si la coopération n'est pas au rendez-vous.

Si les risques systémiques inquiètent Ottawa, qu'il légifère sur cet aspect et se montre ouvert à coopérer avec les ACMV. Rien ne justifie de provoquer un morcellement du système actuel ou d'ébranler son équilibre. L'avis de la Cour porte sur la constitutionnalité du projet, pas sur sa pertinence ni ses enjeux politiques. Elle invoque le fédéralisme coopératif, mais une vraie coopération doit aller dans les deux sens. Ce n'est pas le cas actuellement. Elle sert plutôt de paravent à une opération de prise de contrôle au bénéfice de Toronto et au détriment, en particulier, du Québec et de l'Alberta.

Les législatures restent souveraines et ce projet ne peut rien y changer, rappelle la cour. Cette affaire illustre cependant les limites de cette souveraineté au sein d'une fédération aux tentations unitaires.



## LETTRES

## Hommage à M. Cyrille Deshaies

M. Cyrille Deshaies, récemment décédé à l'âge de 108 ans, fut un personnage marquant d'une période méconnue de notre histoire sociale en tant que précurseur du virage scolaire lié à notre Révolution tranquille. Il s'était d'abord consacré, à titre de frère enseignant (1926 à 1965), à la formation des jeunes dans les écoles de quartiers de Québec (là où la communauté de Frères des écoles chrétiennes était très engagée). Après avoir été sécularisé, il a poursuivi ses études pour devenir responsable de la formation des maîtres, d'abord dans une École normale à Québec (institution visant la formation des jeunes enseignants), ensuite, à l'Université Laval pour travailler à la création de l'École de pédagogie. Poursuivant dans son élan de bâtisseur, il fut cofondateur de l'Académie de Québec, devenue plus tard en 1967, le Cégep de Sainte-Foy.

Après toutes ces années dévolues à plusieurs autres tâches de nature éducative, il est devenu conseiller à la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec). Il a terminé sa carrière à l'AREQ comme rédacteur de la revue *Quoi de neuf?* Ceux et celles qui ont connu M. Deshaies peuvent témoigner de la puissance de sa pensée et de son étonnante liberté d'es-

prit. Doté d'une énergie rare, il a pleinement assumé la mutation religieuse et scolaire qui a transformé son époque. Humaniste engagé, il fut toujours habité par l'amour de la connaissance et la passion de l'enseignement. Peut-être est-ce cela qui lui a permis de garder jusqu'à toute fin sa lucidité proverbiale. On lui doit un devoir de mémoire.

Claude Poulin,

Québec, le 9 novembre 2018

## Allez-vous signer le Pacte?

Les changements climatiques commencent à nous rejoindre: sécheresses, inondations, incendies de forêt, érosion des berges du Saint-Laurent, etc. Les canicules mortelles de cet été nous l'ont aussi rappelé. Il est urgent d'agir si nous voulons éviter le pire: le secrétaire général des Nations unies disait en septembre qu'il ne nous reste que deux ans pour changer de cap! Allons-nous rester là, sans rien faire, sous prétexte d'impuissance, à attendre la catastrophe?

Nous avons maintenant un moyen concret d'agir: le Pacte pour la transition. Initiative de la société civile lancée par le metteur en scène Dominic Champagne et quelques centaines de personnalités et de scientifiques québécois, ce Pacte est plus qu'une pétition; c'est un engagement personnel et collectif, pris

par les signataires, de faire chacun les gestes que nous pouvons faire, dans notre quotidien, pour réduire notre impact sur la planète (transport, alimentation, chauffage, consommation, déchets, plastique, etc.). Et parce que la somme de tous nos gestes individuels ne suffira pas pour gagner ce combat contre les changements climatiques, le Pacte exige aussi de nos gouvernements qu'ils prennent les mesures politiques et collectives urgentes qui sont indispensables pour éviter le pire.

Les avantages du Pacte sont évidents: il mobilise les citoyens autour d'une grande corvée commune (il est toujours plus facile d'agir quand on sait qu'on n'est pas seul dans son coin) ET il fait pression sur les décideurs (politiques et économiques) pour qu'ils agissent aussi à leur niveau. On sort de l'attentisme, où chacun se dit « J'agirai quand les autres auront commencé », pour se mettre tout de suite au travail et affirmer, publiquement par le Pacte, « Je m'engage à agir dès maintenant et, par ce geste, je pousse nos gouvernements à agir à leur tour ». Comme dit le Pacte, il est temps de passer « de la parole aux actes ».

En moins de trois jours, 150 000 personnes ont signé le Pacte. Les auteurs de l'initiative espèrent un million de signatures. Nous sommes 8,6 millions de Québécois. Allez-vous signer le Pacte? Dominique Boisvert  
Scotstown, le 11 novembre 2018

## LIBRE OPINION

## Contre une modulation des droits de scolarité

## Texte collectif\*

Le 5 novembre dernier, Miguel Ouellette, président de l'Association des étudiants et étudiantes en sciences économiques de l'Université de Montréal, a livré dans ces pages un plaidoyer pour une modulation des droits de scolarité. Nous, présidentes et présidents d'associations étudiantes de cette même université, souhaitons publiquement lui adresser une réponse et dénoncer cette proposition.

Dans le contexte de la Révolution tranquille et de la formation du réseau des Universités du Québec, il avait été décidé de plafonner et de geler les droits de scolarité universitaires, afin qu'au fil des ans l'inflation fasse diminuer le coût réel de formation et conduise à une gratuité scolaire virtuelle. Aujourd'hui, malgré la récente indexation des droits de scolarité, il reste que les réflexions à leur sujet sont toujours guidées par des principes d'accessibilité. Celles et ceux qui ont jeté les bases du Québec moderne nous ont donc laissé un legs important: notre capacité de

payer ne devrait jamais déterminer notre accès à l'éducation.

La proposition de notre collègue de sciences économiques s'inscrit à l'encontre de ces valeurs historiques d'accessibilité aux études supérieures et, de ce fait, doit être dénoncée.

La réalité est qu'une modulation des droits de scolarité créerait un système d'éducation supérieure à deux vitesses. En effet, comme le souligne notre homologues, une telle modulation provoquerait une hausse des droits de scolarité pour près de 60% des personnes inscrites à l'université. C'est considérable, surtout quand il a été démontré à maintes reprises qu'une bonne partie de la communauté étudiante vit dans une situation de précarité financière, qui serait de ce fait aggravée par une hausse des droits de scolarité.

Si le président de l'association étudiante de sciences économiques propose de moduler les droits de scolarité, il propose aussi d'augmenter le financement du programme d'aide financière aux

études, ce qui, de prime abord, semble logique. Cependant, c'est une fausse bonne idée. En effet, pour plusieurs, l'augmentation des droits de scolarité serait supérieure à la bonification des prêts et bourses reçus. On viendrait prendre avec la main droite ce qui a été donné par la main gauche. Penser que la modulation s'auto-financerait est une pensée magique; cela demeurerait dans les faits une augmentation des droits de scolarité.

Pour les étudiants et étudiantes provenant de familles à faible revenu, une telle hausse des droits de scolarité serait une entrave leur barrant la route de l'éducation supérieure. Or, nombre de chercheurs — à commencer par Pierre Bourdieu à partir des années 1960 et, plus récemment, le professeur John Jerrim dans une étude parue en 2013 — ont déjà démontré que le seul fait d'être issu d'un milieu défavorisé constitue déjà un handicap au succès universitaire. Même pour la classe moyenne, la modulation des droits de scolarité

aurait un impact indubitable sur les choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes Québécois et Québécoises, qui y réfléchiraient à deux fois avant de s'engager dans une formation qui les obligerait à contracter des dettes importantes. Dès lors, seuls les étudiants et étudiantes provenant de milieux aisés pourraient accéder aux programmes plus coûteux. Ce serait une aberration de voir une société comme la nôtre, bâtie sur le principe de l'égalité des chances, réserver ainsi certaines professions aux enfants des plus nantis.

Le président de l'association d'économie prétend que le système actuel est inéquitable. Or, pour reprendre les concepts propres aux discours des économistes, si la fin visée est réellement celle de l'équité, n'est-il pas irrationnel de proposer une avenue qui aurait pour implication directe d'entraver davantage l'accès aux études supérieures pour les plus favorisés?

Nul ne saurait contredire le fait que les universités québécoises

sont sous-financées. Cependant, nous savons aussi qu'une société avec un haut niveau d'éducation est une société plus à même de faire face aux défis qui se présentent à elle, qu'elle perpétue moins d'inégalités socioéconomiques et qu'elle est en mesure de produire plus de richesse pour la collectivité. Et puisque François Legault l'a répété plusieurs fois pendant la campagne électorale, nous sommes convaincus qu'on ne touchera pas à l'épineuse question des droits de scolarité de sitôt. Monsieur Legault, ne modulez pas les droits de scolarité, financez davantage les universités et favorisez l'accessibilité à tous les programmes d'études pour quiconque désire y étudier. La communauté étudiante et la société québécoise dans son ensemble sauront vous en être reconnaissants.

\*Ce texte est signé pour une douzaine d'associations étudiantes de l'Université de Montréal, dont on trouvera la liste sur nos plateformes numériques.

# L'Arabie saoudite est au centre de la politique internationale depuis sa création

**Djemila Benhabib**  
Écrivaine et militante laïque

Dans sa chronique du 31 octobre 2018, Francine Pelletier avance plusieurs idées erronées qui ne résistent pas à l'analyse des faits. Je me contente, ici, d'en examiner cinq.

1. La chroniqueuse écrit: « Mais depuis quand légifère-t-on chez soi en fonction de ce qui se passe dans un pays isolé de la planète ? » L'Arabie saoudite, un « pays isolé de la planète » ? Archifaux ! L'Arabie saoudite est au centre de la politique internationale depuis sa création en 1932. Fort de son alliance avec les États-Unis depuis le pacte du Quincy (1945), ce pays a propagé sa doctrine du wahhabisme de façon à infléchir les mouvements nationalistes arabes en Égypte, en Irak, en Syrie et en Algérie, par exemple.

La monarchie des Saoud, pays dominant au sein de l'OPEP, provoque le premier choc pétrolier de 1973. Cette année-là, le prix du baril quadruple. Quelques années auparavant, le royaume wahhabite créait deux leviers politiques des plus influents dans le monde : la ligue islamique mondiale (1962), à l'origine de la demande des tribunaux islamiques en Ontario en 2004, et l'Organisation de la conférence islamique (OCI : 1969), le seul lobby religieux constitué de 57 États.

La pénétration du wahhabisme en Afrique correspond, d'ailleurs, à cette décennie. En 1979, grâce à son allié pakistanais, l'Arabie saoudite s'installe en Asie et joue un rôle déterminant dans la guerre en Afghanistan contre les Soviétiques. Dans les années 1990, son influence s'étend à la Tchétchénie et à l'Algérie en plus de prendre pied au Kosovo et en Bosnie en raison de la guerre en ex-Yougoslavie. Cette nouvelle fenêtre lui permet d'asseoir durablement sa présence sur le continent européen, où elle pilote déjà la grande mosquée de Bruxelles depuis 1969 et le Centre islamique de Genève à partir de 1961. Actuellement, l'Arabie saoudite a une influence directe sur l'Égypte, de loin le pays arabe le plus peuplé, comptant près de 100 millions de personnes, en plus de son implication dans le borbier syro-irakien. Sans oublier l'atroce guerre menée contre le Yémen et l'autre guerre, plus sournoise, contre son rival iranien.

Récapitulons. Dynamisme politique, alliances majeures, emprise idéologique déterminante, réserves pétrolières pharaoniques. Et ce n'est pas tout. Car l'Arabie saoudite jouit d'un autre



atout considérable : sa diplomatie religieuse. Elle est la gardienne des lieux saints de l'islam, avec des retombées économiques astronomiques chaque année, deux millions de musulmans y convergeant pour le pèlerinage. Avec son réseau de mosquées, d'universités islamiques et de fondations caritatives, le pays est devenu la plaque tournante des prédicateurs salafistes à travers le monde. Cette lame de fond idéologique a conduit à la montée de l'islam politique et de son corollaire, le djihadisme.

2. Venons-en à la déclaration que les musulmans sont moins pratiquants que les catholiques. Sur quoi repose cette affirmation ? Mesurer la vigueur et la rigueur religieuses n'est pas une mince affaire. Dans le cas des musulmans, cela est encore plus vrai. La piste de la fréquentation des mosquées n'est pas concluante, et ce, pour deux raisons. La plupart des mosquées, au Québec comme ailleurs, sont sous le contrôle des États musulmans, en plus de faire l'objet de la surveillance des services de sécurité.

3. Rien ne permet d'affirmer que 15 000 femmes portent le voile au Québec. Par ailleurs, une étude publiée par Radio-Canada en 2016 indiquait que quelque 48 % des musulmanes canadiennes se couvrent la tête, comparativement à 38 % en 2006.

Si le phénomène du port du voile est

difficile à mesurer quantitativement, son impact est observable de trois façons : a) l'âge du voilement des femmes est de plus en plus bas, si bien que le voilement des petites filles s'est généralisé avec les tensions que cela engendre (famille Shafia par exemple) ; b) dans plusieurs quartiers comptant une majorité d'immigrants, le port du voile est devenu le modèle dominant ; c) avec le voile intégral, des modèles de voilement plus rigoristes jusque-là inexistantes ont gagné en popularité. Cette perspective historique sur une échelle d'une dizaine d'années permet de confirmer que la tendance du voilement est en nette progression, surtout parmi les jeunes.

4. Une autre déclaration qui soutient que la communauté musulmane est plus éduquée que les Québécois de souche est tout aussi problématique. De quoi parle-t-on au juste, de diplômés québécois, canadiens, ou de ceux délivrés par les pays d'origine de ces ressortissants ? Dans le palmarès des 10 pays d'où proviennent principalement les immigrants depuis 2011, on retrouve l'Algérie, le Maroc, l'Iran, l'Égypte, la Tunisie et le Liban. On ne peut faire une simple équivalence entre les diplômés délivrés par ces pays et ceux du Québec. D'abord, le niveau universitaire est loin d'être le même. La fonction même qu'occupe l'université est différente d'un pays à l'autre,

**Le prince héritier de l'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, fils du roi Salmane et membre de la dynastie des Saoud. Il était en compagnie du président du Sénégal, Macky Sall (au centre), lors d'un forum annuel se tenant à Riyad en octobre dernier.**

AMR NABIL  
ASSOCIATED PRESS

en plus du tissu social et culturel.

5. Là où la journaliste s'égare complètement, c'est lorsqu'elle s'appuie sur une étude faite sur la société américaine pour en transposer les conclusions dans le monde musulman en déclarant : « L'éducation, on le sait, milite contre l'obscurantisme religieux. » Cela ne se vérifie pas dans le monde musulman. C'est même le contraire qu'on observe. En Égypte, en Algérie, en Iran, par exemple, l'islam politique a d'abord pris pied dans les universités avant de travailler le corps social. C'est dans les facultés des sciences exactes, d'éducation et de médecine, entre autres, que se sont formées les premières cohortes des militants islamistes.

**Réplique de Francine Pelletier**

L'analyse de ce qui se passe ici, au Québec, ne révèle pas de grave menace intégriste. D'abord, l'influence pernicieuse de l'Arabie saoudite dont vous parlez a été démentie par un rapport de la GRC affirmant que le djihadisme n'est pas disséminé dans les mosquées mais est le fait « d'individus isolés ». Les réseaux sociaux semblent donc beaucoup plus en cause que les quelconques pamphlets wahhabites qu'on retrouve à Montréal.

Ensuite, comme le dit un rapport de la Commission des droits de la personne, « les musulmans québécois font partie des groupes qui affichent les taux de dévotion religieuse parmi les plus faibles au Canada ». De façon générale, les immigrants qui s'établissent ici sont deux fois plus nombreux que les natifs à ne se réclamer « d'aucune religion ». C'est une perception erronée de penser que les immigrants sont beaucoup plus attachés à la religion que nous.

S'il est vrai que le nombre de femmes qui portent le voile tient de l'extrapolation très souvent, il est également vrai que l'étude canadienne que vous citez n'est absolument pas applicable au Québec. Les groupes musulmans canadiens sont majoritairement issus de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh, des pays très conservateurs et très pratiquants, alors qu'au Québec, le groupe majoritaire est maghrébin, une population beaucoup plus éduquée et moins conservatrice.

Il est également incontestable que plus on est éduqué, moins on est croyant, en Occident tout au moins. Vrai, aussi, que la communauté musulmane affiche deux fois le taux de diplomation des Québécois francophones, les chiffres du gouvernement du Québec sont là pour le prouver. Il faudrait pouvoir s'en réjouir plutôt que de se lamenter.

III 1929-2018

## Denis Szabo, fondateur de la criminologie québécoise

**Maurice Cusson**  
Écrivain et ancien directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal

Le 13 octobre 2018, Denis Szabo, père de la criminologie au Québec, mourait d'une pneumonie à Magog. Les criminologues se souviennent de lui avec gratitude : sans lui, la criminologie québécoise n'existerait peut-être pas. Esprit encyclopédique, personnage attachant, original, controversé. Il fut couvert d'honneurs. Mais comment ce Hongrois fraîchement arrivé ici réussit-il à créer un département universitaire ?

Denis Szabo est né à Budapest en 1929. De 10 ans à 16 ans, il est interne dans une école de cadets qui recevait les enfants des officiers de l'armée et de la gendarmerie hongroise. Puis il va à l'université. Il assiste à la prise du pouvoir par les communistes, qui entreprennent d'éliminer méthodiquement de l'université les étudiants qui n'étaient pas d'origine prolétarienne. Denis Szabo dira 50 ans plus tard à Marcel Fournier : « Durant la guerre, les nazis hongrois ont exterminé la moitié des juifs et, après la guerre, des socialistes hongrois devenus communistes ont supprimé ceux qui ne pensaient pas comme eux. » C'est ainsi qu'il apprend à détester tous les totalitarismes.

Raison pour laquelle, avec deux amis, il décide de fuir la Hongrie pour se rendre en Belgique. Il s'inscrit à l'Université catholique de Louvain. Sa préférence va à la sociologie. [...] Pendant ses années à Louvain, Denis se lie d'amitié avec l'abbé Norbert Lacoste, fondateur du Département de sociologie de l'Université de Montréal qui, en 1958, le persuade de venir à Montréal pour y enseigner la sociologie et un cours de criminologie.

Si l'obscurantisme des catholiques dogmatiques subsistait ailleurs, ce n'était pas le cas à l'Université de Montréal. Et paradoxalement, les lumières d'une approche scientifique de l'homme venaient du clergé : le père Mailloux, l'abbé Lacoste, le père G.-H. Lévesque et d'autres. Ces universitaires étaient réceptifs au projet de Denis Szabo : créer un Département de criminologie. Le conseil de la Faculté des sciences sociales accepta le projet du jeune professeur Szabo et, dès 1961, un Département de criminologie autonome vit le jour. Il offrait alors une maîtrise. Il lança, avec ses jeunes collègues, des recherches sur la délinquance juvénile, les pénitenciers, la récidive, la personnalité criminelle.

Dès 1960, Denis Szabo, qui battait toujours le fer quand il était chaud,

**Dès 1960, Denis Szabo, qui battait toujours le fer quand il était chaud, créa la Société de criminologie du Québec**

créa la Société de criminologie du Québec. Pendant les années suivantes, il se voit offrir ce qu'il appela une « chance historique de moderniser la justice criminelle ». On lui demanda de diriger les recherches de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec (commission Prevost 1967) et du rapport du Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle (rapport Ouimet 1969). En 1969, il fonde le Centre international de criminologie comparée. Avec son bras droit, Alice Parizeau, il organise de très nombreux colloques et séminaires internationaux et lance plusieurs recherches. Aujourd'hui, le Centre rassemble 58 chercheurs réguliers.

**Institutionnaliser les idées**

Denis Szabo aimait dire qu'il ne suffit pas de diffuser une bonne idée, encore faut-il l'institutionnaliser : la faire reconnaître officiellement et l'installer dans la durée. Ce qu'il fit de plusieurs manières. 1. Il créa des institutions là où elles n'existaient pas et où le besoin s'en faisait sentir par une stratégie de persuasion, de négociation et d'alliances judicieuses. C'est ainsi qu'il fonda l'École de criminologie, la Société de criminologie du Québec, le CICC et l'Association internationale des criminologues de langue française. 2. Il améliora des institutions en y faisant recruter des professionnels bien formés, d'abord à titre de stagiaires et, ensuite, de permanents. Ce fut le cas de plusieurs services correctionnels et de services policiers du Canada. 3. Il dirigea des institutions existantes, comme la Société internationale de criminologie et la Revue internationale de criminologie et de police

technique et scientifique (de 1975 à 2006). 4. Il contribua à corriger les dysfonctionnements de certaines institutions, notamment, le système de justice du Québec par son influence au sein de commissions d'enquête. 5. Il joua un rôle dans la dépolitisation d'institutions aux ordres. C'est ainsi qu'en 1989, année de la libération de la Hongrie du joug soviétique, un ministre de la nouvelle république demanda à Denis Szabo de participer à la réforme de ses services de police. Denis Szabo répondit présent ! Il entreprit de faire le tour des commissariats de la police hongroise répétant aux commissaires qu'il comprenait bien que, dans un régime à parti unique — et stalinien de surcroît —, la police ne puisse faire autrement que d'être aux ordres du pouvoir. Mais maintenant que la Hongrie se démocratisait, cette soumission était devenue contre-indiquée. Leur mission était désormais de faire respecter la loi et de faire régner la sécurité et la justice, impartialement et indépendamment des pouvoirs en place.

Denis Szabo eut une très nombreuse descendance : étudiants, professeurs, chercheurs, praticiens. Parmi eux, plusieurs ont suivi son exemple, ouvrant de nouveaux chantiers. Et la criminologie québécoise s'est élargie, notamment, avec l'ajout de la sécurité intérieure et de la cybersécurité. Aujourd'hui, l'École de criminologie de l'Université de Montréal compte 28 professeurs et 1070 étudiants inscrits en 2018. On estime à 5000 le nombre de ses diplômés depuis ses débuts. Du côté de la Faculté d'éducation permanente, plus de mille étudiants sont inscrits cette année à au moins un cours dans les quatre certificats associés à la criminologie.

III ARCHÉOLOGIE

# Le rêve du tombeau de Champlain

Mais où se terre donc le fondateur de la ville de Québec ?

DAVE NOËL  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

## E

n annonçant la découverte d'une fortification de 1693 dans le Vieux-Québec, la semaine dernière, le maire Régis LaBeaume a lancé à la blague qu'il ne restait plus qu'à retrouver les ossements du fondateur de la ville. « Une fois qu'on aura trouvé le tombeau de Champlain, on pourra lâcher prise ! » La question se pose. Mais où se terre donc le fondateur de Québec ?

Retour au 14 octobre 1999. Le géographe René Lévesque — un homonyme de l'ancien premier ministre — est persuadé d'avoir découvert le caveau contenant les restes de Samuel de Champlain. Il convoque les représentants du ministère de la Culture (MCC) et de la nation huronne dans le sous-sol d'un bâtiment situé à deux pas de la cathédrale Notre-Dame-de-Québec. Le tombeau serait à l'arrière d'un mur que l'on s'apprête à percer sous l'œil de la caméra du documentariste Jean-Claude Labrecque et de coureurs des bois en costume d'époque.

« Moi, je savais qu'il n'y avait rien, explique l'archéologue Carl Lavoie, chargé du chantier. Mais j'étais sous pression parce qu'il y avait Labrecque qui était en train de tourner un film là-dessus. » Lavoie sent qu'il ne peut plus reculer. « On a percé le mur en pierre et, derrière, il y avait du bois, du bois qui apparaissait tout à fait neuf. »

Au lieu de la chapelle funéraire, les chercheurs découvrent plutôt le réfrigérateur du restaurant Wong, une institution culinaire du Vieux-Québec. « J'ai été critiqué pour avoir fait ça, explique Lavoie. Ce que je me suis dit, c'est qu'on allait au moins en finir avec cette hypothèse-là, qui n'avait pas d'allure. »

### Fémurs

La mésaventure du restaurant Wong semble avoir brisé l'élan de la quête du fondateur amorcée en 1866. Cette année-là, les abbés Casgrain et Laverdière affirment avoir retrouvé le site de la chapelle Champlain au pied de l'actuel funiculaire. Les recherches se sont depuis déplacées en haute-ville, le long de la rue de Buade, entre la cathédrale et le bureau de poste de la côte de la Montagne. C'est là que se trouveraient les vestiges de la chapelle où l'on a déposé le corps de Champlain après sa mort, survenue le jour de Noël 1635.

« J'ai localisé l'emplacement et je pense que c'est le bon », explique Carl Lavoie en parlant de la jonction des rues de Buade et du Fort. En 1880, des ouvriers y ont retrouvé un coffre en bois contenant des ossements, à une vingtaine de mètres à l'est du restaurant Wong. Les chercheurs ignorent si les squelettes ont été laissés sous la voie publique ou déplacés dans le sous-sol de la cathédrale.

### Et Frontenac ?

Champlain n'est pas le seul dignitaire du régime français dont on a perdu la trace. C'est le cas également des gouverneurs Frontenac (1698), Callières (1703), Vaudreuil (1725) et Jonquière (1752), qui reposent pêle-mêle sous la cathédrale de Québec. « [Ils] dorment dans la ville qui a été le siège de leur gouvernement, sans avoir même une épitaphe pour rappeler aux vivants où ils sont, et ce qu'ils étaient », déplore l'auteur Narcisse Faucher de Saint-Maurice, en 1878. « Partout chez les races fortes, dans les contrées viriles, les vivants aiment à honorer ceux qui furent les défenseurs et les gloires de la patrie », ajoute-t-il dans un rapport archéologique adressé au premier ministre québécois de l'époque, Henri-Gustave Joly. En 2015, le curé de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, M<sup>gr</sup> Denis Bélanger, a soumis un projet de mausolée des gouverneurs au ministère de la Culture. Or, il faudra d'abord retrouver les restes du quatuor vice-royal dans l'un des trois ossuaires de pierres maçonnées de la cathédrale.



« Étude pour l'arrivée de Samuel de Champlain à Québec », de Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, 1908-1909

MNBAQ, JEAN-GUY KÉROUAC

Mais comment identifier les vieux os de Champlain au milieu du millier de squelettes enfouis dans le secteur ? « Il faudrait trouver ses fémurs », explique Lavoie, ceux du fondateur de Québec devant porter la marque d'une flèche iroquoise reçue lors d'un combat livré dans la région des Grands Lacs en 1615.

### Culte des reliques

« La fameuse histoire du tombeau de Champlain, c'est un gag entre nous, explique l'archéologue Jean-Yves Pital, de la firme Ruralys. On a une idée de l'endroit où il a pu être enterré, mais est-ce qu'il est encore là, compte tenu de la quantité de constructions qu'il y a eues dans la ville ? »

La découverte n'apporterait pas grand-chose à la science, estime son collègue Marcel Moussette. « Je pense que c'est plus important de nous intéresser aux vestiges qu'il nous a laissés. Le symbole, ça tient un peu du culte des reliques. Moi, disons, ce n'est pas la chose qui m'intéresse en archéologie. »

Pour M. Moussette, il vaudrait mieux s'intéresser à la ferme de Champlain retrouvée au cap Tourmente il y a quelques années. « Il y a un potentiel fantastique qui n'est pas exploité de ce côté-là ! » L'archéologue retraité de l'Université Laval ne croit pas qu'il soit possible de retrouver les ossements de l'explorateur. « D'après moi, chercher Champlain, c'est vraiment une cause perdue. »

### Richard III

Carl Lavoie déplore le pessimisme de ses collègues en donnant l'exem-

ple du roi Richard III (1452-1485), retrouvé en Angleterre en 2012. « Il a été découvert sous un stationnement à l'endroit où il a été enterré ! » Pour Lavoie, la recherche de Samuel de Champlain ne relève pas seulement du symbole : « Il ne faut pas oublier une chose, c'est que la chapelle Champlain, c'est une structure funéraire particulière. »

Les fondations d'une chapelle érigée douze ans après la mort de Champlain ont été retrouvées sous la cathédrale de Québec en 2017. Lavoie estime que les os du fondateur pour-

raient s'y trouver. « Je pense souvent à ça. Dire qu'il n'y a pas un archéologue qui s'intéresse à ça, c'est un mensonge énorme. Et sans être René Lévesque, moi, je suis un scientifique et je pense que c'est une question scientifique comme une autre, et ça m'intéresse. »

La poursuite des fouilles entreprises sous la cathédrale n'est pas au programme, explique Annie LeGruec, du ministère de la Culture, qui ne compte pas mener de « recherche spécifique » pour retrouver les restes de Champlain.

### La saga Champlain

1635. Samuel de Champlain meurt à Québec. Il est inhumé dans l'église Notre-Dame-de-Recouvrance. Son successeur Montmagny fait déplacer sa dépouille dans une chapelle érigée l'année suivante en haute-ville.

1640. La chapelle Champlain est détruite par un incendie. Reconstituée la même année, elle disparaît mystérieusement dans les années qui suivent. On ignore ce qu'il est advenu des ossements.

1843. Destruction du mur d'enceinte de la cathédrale. Les ouvriers excavent une crypte contenant les restes « d'importants personnages ».

1854. Un ingénieur découvre un caveau rempli d'ossements au pied de l'actuel funiculaire, dans la basse-ville.

1866. La publication d'un essai des abbés Casgrain et Laverdière sur la

localisation du tombeau de Champlain déclenche la « querelle des Antiquaires » entre les chercheurs.

1880. Des ouvriers découvrent un coffre en bois contenant des ossements à la jonction des rues de Buade et du Fort. Les débris sont enfouis sur place.

1988. Le géographe René Lévesque prétend avoir retrouvé le squelette de Champlain sous la tour du clocher de la cathédrale de Québec. Il s'agit toutefois des restes d'un jésuite inhumé en 1879.

1999. Lévesque effectue des sondages dans le sous-sol d'un restaurant dont l'ancien propriétaire soutenait avoir aperçu un caveau dans les années 1930. Le percement du mur le mène dans la chambre froide du restaurant Wong.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



#### RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

#### RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

#### ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

#### PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

#### PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jarvis de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.